

| | |
|------------------------------------|---|
| Chambre des représentants | Kamer van volksvertegenwoordigers |
| | |
| Question Parlementaire | Parlementaire Vraag |
| | |
| Document : 54 2016201715734 | Session / zitting : 20162017 (SO) 20162017 (GZ) |
| Dépôt / Geregistreerd : 06/04/2017 | Auteur : JADIN Katrin |

| Départements interrogés Bevraagde departementen | N° de question Vraagnummer | Fin délai Einde termijn |
|---|-------------------------------|----------------------------|
| 5 V.E.M. en M. Buitenlandse Zaken en Europese Zaken V.P.M. et M. Affaires étrangères et européennes | 1020 | 16/05/2017 |

Sommet européen du 9 mars 2017. - L'opposition de la Pologne (QO 17232).

Lors du sommet des vingt-huit chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne à Bruxelles, le renouvellement du mandat de Donald Tusk comme président du Conseil européen a été confirmé. Cette décision fut prise contre la volonté de la Pologne, qui militait contre la candidature de Donald Tusk depuis plusieurs mois. Un candidat alternatif, l'eurodéputé Jacek Saryusz-Wolski, avait même été suggéré pour mieux défendre les intérêts polonais à Bruxelles.

Suite au vote en faveur de l'actuel président du Conseil européen, la première ministre polonaise, Beata Szydlo, a fait savoir qu'elle ne signerait pas les conclusions du Conseil. Le ministre des Affaires étrangères polonais a, quant à lui, dénoncé une UE "sous le diktat de Berlin".

1. Que pensez-vous des relations entre la Pologne et l'Union européenne depuis l'arrivée au pouvoir du parti Droit et Justice (PiS)? Quelle est la politique européenne menée par la Pologne? Constatez-vous un isolement de la Pologne au sein de l'Union européenne?
2. En dénonçant un "diktat de Berlin", la Pologne révèle certaines tensions. Quelles sont actuellement les relations entre la Pologne et l'Allemagne? Peut-on constater une fréquente opposition entre ces deux pays au niveau des choix politiques européens entrepris?
3. À plus long terme, les choix politiques polonais peuvent-ils avoir un impact sur les politiques menées par l'Union européenne?

Réponse du Ministre:

Le gouvernement polonais, dirigé par Madame Beata Szydlo, comme tout gouvernement démocratiquement élu, est en droit de faire les choix politiques et de mener la politique qu'ils estiment adéquats pour autant qu'ils respectent leurs engagements internationaux. Le gouvernement polonais s'est opposé au renouvellement du mandat de Monsieur Tusk. C'était son droit. Ceci n'a toutefois pas empêché le Conseil européen de reconduire M. Tusk à la majorité qualifiée. Sur ce point en tout cas, la Pologne a été isolée puisque même ses partenaires du groupe de Visegrad qui la soutiennent sur d'autres dossiers, comme la migration, ne l'ont pas suivie. Je peux comprendre que le gouvernement polonais regrette ne pas avoir eu la possibilité de bloquer un nouveau mandat pour Monsieur Tusk. Mais ce sont les règles du jeu. La décision ne peut être considérée comme un « diktat » puisqu'elle a été prise sur la base d'une procédure prévue par les traités lesquels ont été ratifiés par les parlements de l'ensemble des Etats membres.

Il est trop tôt pour s'exprimer sur les choix politiques de la Pologne quant à l'avenir de l'Europe. Sera-t-elle plus réticente pour aller de l'avant avec le projet européen ? Nous verrons sur la durée. Dans certains domaines, comme la défense, la Pologne semble en tout cas vouloir aller de l'avant. Dans d'autres, comme la réforme du régime européen d'asile ou le détachement des travailleurs, elle s'oppose à des avancées que nous jugeons importantes, mais elle n'est pas la seule. Il importe, dans ces domaines comme sur la question essentielle du respect de l'Etat de droit, de maintenir le dialogue et d'identifier nos points de convergence et de divergence. C'est ce que j'ai fait à l'occasion des consultations bilatérales que j'ai eues le 14 mars dernier avec mon collègue polonais Waszczykowski durant lesquelles tous ces sujets ont été abordés. De manière générale, on observe aussi une évolution significative puisqu'un nombre grandissant d'États membres s'accordent sur le fait qu'il n'est pas acceptable que ceux qui veulent aller plus loin dans l'intégration soient bloqués par les plus hésitants.